

COMMUNAUTE URBAINE

DE

BORDEAUX

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006
(CONVOCATION DU 11 DECEMBRE 2006)

(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)	Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)	M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien	

LA SÉANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL

**Contrats de financement long terme renouvelables souscrits par la
Communauté Urbaine de Bordeaux - Autorisations budgétaires sur l'exercice
2007 - Décision**

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 1990, la Communauté Urbaine de Bordeaux a contracté auprès de divers établissements financiers des contrats de financement long terme renouvelables.

Comparés aux prêts classiques, ces ouvertures de crédits se distinguent par leur originalité et surtout par leur souplesse d'utilisation.

Elles cumulent, en effet, les avantages de l'emprunt et ceux de la ligne de trésorerie. Pendant toute leur durée de vie, elles offrent à notre Etablissement, dans la limite du capital non amorti, la faculté de rembourser à son gré, de manière temporaire et lorsque le volant de trésorerie le permet, tout ou partie du capital.

Dans ce cas, le capital temporairement remboursé n'est plus productif d'intérêts, la collectivité pouvant bien entendu mobiliser à nouveau les fonds dès que la situation de trésorerie le nécessite.

Il s'agit d'outils de financement modernes combinant ressources financières stables et gestion des liquidités à court terme.

La procédure d'utilisation de ce type de prêts et les mécanismes budgétaires et comptables à respecter ont été définis par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

Afin de pouvoir utiliser, dès le début de l'exercice, ce type de produit, au maximum de ses possibilités, il convient toutefois de prévoir, dès le 1er janvier, les autorisations budgétaires de dépenses et de recettes nécessaires.

Aussi, dans ce but, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir décider l'ouverture des crédits de dépenses et recettes, sous la forme d'une délibération budgétaire, comme indiqué ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES EN EUROS	RECETTES EN EUROS
16449	SOUS-FONCTION 01 : OPERATIONS NON VENTILABLES		
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – contrat de financement à long terme n° 2197	1.082.388,01	
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – contrat de financement à long terme n° 2197		1.082.388,01
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – ouverture de crédit à long terme n° 2230	914.694,10	
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – ouverture de crédit à long terme n° 2230		914.694,10
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – ouverture de crédit à long terme n° 2318	4.939.348,17	
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – ouverture de crédit à long terme n° 2318		4.939.348,17
	Banque et Etablissements assimilés – BANQUE NATIONALE DE PARIS – contrat de financement à long terme n° 2198	1.082.388,01	
	Banque et Etablissements assimilés – BANQUE NATIONALE DE PARIS – contrat de financement à long terme n° 2198		1.082.388,01
		CREDIT LOCAL DE France – contrat de financement à long terme n° 2319	3.292.898,77
CREDIT LOCAL DE France – contrat de financement à long terme n° 2319			3.292.898,77
CREDIT LOCAL DE France – contrat de financement à long terme n° 2321		1.621.955,41	
CREDIT LOCAL DE France – contrat de financement à long terme n° 2321			1.621.955,41
GROUPE CAISSES D'EPARGNE – Prêt multi-index reconstituable n° 2327		3.628.286,60	
GROUPE CAISSES D'EPARGNE – Prêt multi-index reconstituable n° 2327			3.628.286,60
SOCIETE GENERALE – Contrat de financement à long terme n° 2329		5.335.715,58	
SOCIETE GENERALE – Contrat de financement à long terme n° 2329			5.335.715,58
GROUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n° 2340		4.878.368,13	

	GROUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n°2340		4.878.368,13
	SOCIETE GENERALE - Crédit à long terme à options multiples n°2342	2.439.184,30	
	SOCIETE GENERALE - Crédit à long terme à options multiples n°2342		2.439.184,30
	SOCIETE GENERALE – Crédit long terme à options multiples n°2345	5.213.756,37	
	SOCIETE GENERALE – Crédit long terme à options multiples n°2345		5.213.756,37
	GROUPEMENT CAISSE D'EPARGNE/CREDIT FONCIER DE FRANCE – Prêt multi-index n°2347	5.213.756,37	
	GROUPEMENT CAISSE D'EPARGNE/CREDIT FONCIER DE FRANCE – Prêt multi-index n°2347		5.213.756,37
	GROUPEMENT CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE DE LA GIRONDE/BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE – Prêt à capital et taux modulables n°2349	5.568.605,94	
	GROUPEMENT CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE DE LA GIRONDE/BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE – Prêt à capital et taux modulables n°2349		5.568.605,94
	GROUPEMENT CAISSE D'EPARGNE/CREDIT FONCIER DE FRANCE – Prêt multi-index n°2354	8.666.666,65	
	GROUPEMENT CAISSE D'EPARGNE/CREDIT FONCIER DE FRANCE – Prêt multi-index n°2354		8.666.666,65
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme à options multiples n°2355	8.400.000,00	
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme à options multiples n°2355		8.400.000,00
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (B.F.T.) – Prêt à Capital et à Taux Modulables n°2357	4.213.333,35	
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (B.F.T.) – Prêt à Capital et à Taux Modulables n°2357		4.213.333,35
	GROUPE EULIA – Prêt multi-index n°2366	8.051.600,05	

	GROUPE EULIA – Prêt multi-index n°2366		8.051.600,05
	SOCIETE GENERALE - Prêt multi-index n°2367	5.636.948,92	
	SOCIETE GENERALE - Prêt multi-index n°2367		5.636.948,92
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (C.A.I.) – Crédit multi-index n°2381	5.916.091,95	
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (C.A.I.) – Crédit multi-index n°2381		5.916.091,95
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme à options multiples n°2382	5.072.434,23	
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme à options multiples n°2382		5.072.434,23
	DEXIA – CREDIT LOCAL DE France – Contrat de Financement long terme n°2388	6.755.777,95	
	DEXIA – CREDIT LOCAL DE France – Contrat de Financement long terme n°2388		6.755.777,95
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – Contrat de financement long terme n°2389	6.292.269,29	
	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD – Contrat de financement long terme n°2389		6.292.269,29
	GROUPEMENT CAI/CRCAM – Contrat de financement long terme n°2390	6.291.284,78	
	GROUPEMENT CAI/CRCAM – Contrat de financement long terme n°2390		6.291.284,78
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme n°2391	6.291.777,18	
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme n°2391		6.291.777,18
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (C.A.I.) – Emprunt n°2356	4.213.333,35	
	GROUPE CREDIT AGRICOLE (C.A.I.) – Emprunt n°2356		4.213.333,35
	CRCAM/BFT – Emprunt n°2378	9.296.715,91	
	CRCAM/BFT – Emprunt n°2378		9.296.715,91
	DEXIA – Emprunt n°2397	16.833.333,33	
	DEXIA – Emprunt n°2397		16.833.333,33
	TOTAL	147.142.912,70	147.142.912,70

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'investissement

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES EN EUROS	RECETTES EN EUROS
	Banques et Etablissements assimilés - SOCIETE GENERALE - contrat de financement à long terme n° 2229	1.280.571,74	
	Banques et Etablissements assimilés - SOCIETE GENERALE - contrat de financement à long terme n° 2229		1.280.571,74
	Banques et Etablissements assimilés - CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD - contrat de financement à long terme n° 2286	1.524.490,18	
	Banques et Etablissements assimilés - CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD - contrat de financement à long terme n° 2286		1.524.490,18
	GRUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n° 2327	3.628.286,60	
	GRUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n° 2327		3.628.286,60
	GRUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n°2341	1.219.592,12	
	GRUPE CAISSES D'EPARGNE - Prêt multi-index reconstituable n°2341		1.219.592,12
	CREDIT LOCAL DE FRANCE – contrat de financement à long terme n°2240	365.877,66	
	CREDIT LOCAL DE FRANCE – contrat de financement à long terme n°2240		365.877,66
	CREDIT LOCAL DE FRANCE - contrat de financement à long terme n° 2287	1.905.612,72	
	CREDIT LOCAL DE FRANCE - contrat de financement à long terme n° 2287		1.905.612,72
	CREDIT LOCAL DE FRANCE - contrat de financement à long terme n°2316	2.744.082,31	
	CREDIT LOCAL DE FRANCE - contrat de financement à long terme n°2316		2.744.082,31
		1.540.000,00	

	GROUPEMENT CRCAM/BFT - Prêt à capital et à taux modulables n°2365		1.540.000,00
	GROUPEMENT CRCAM/BFT - Prêt à capital et à taux modulables n°22365		1.540.000,00
	GROUPE EULIA – Prêt multi-index reconstituable n°2380	8.160.000,00	
	GROUPE EULIA – Prêt multi-index reconstituable n°2380		8.160.000,00
	DEXIA – Contrat de financement long terme N°2405	4.200.000,00	
	DEXIA – Contrat de financement long terme N°2405		4.200.000,00
	TOTAL	26.568.513,33	26.568.513,33

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES EN EUROS	RECETTES EN EUROS
	SOCIETE GENERALE – Contrat de financement long terme – n°2406	15.000.000,00	15.000.000,00
	DEXIA – Contrat de financement long terme – N°2404	10.000.000,00	10.000.000,00
	TOTAL	25.000.000,00	25.000.000,00

BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

Section d'investissement

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES EN EUROS	RECETTES EN EUROS
16449	CREDIT LOCAL DE FRANCE - Crédit long terme renouvelable n°2338	3.831.109,97	
	CREDIT LOCAL DE FRANCE - Crédit long terme renouvelable n°2338		3.831.109,97
	TOTAL	3.831.109,97	3.831.109,97
	TOTAL GENERAL	202.542.536,00	202.542.536,00

Ces crédits correspondent au montant du capital qui restera dû au 1^{er} Janvier 2007 sur ces emprunts, étant précisé que la fraction de capital à amortir et les intérêts afférents aux annuités à mandater en 2007 sont normalement prévus au budget primitif 2007.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. HENRI HOUDEBERT

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
28 DÉCEMBRE 2006**

